



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
GERS

COPIE

Monsieur le Président du SIAEP  
de CONDOM-CAUSSENS  
Mairie de CAUSSENS  
41, Grand Rue  
32100 CAUSSENS

AUCH le 17 Juin 2019

Le Président

N/REF: BM/MSL/cc

Objet : mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de POUY ROQUELAURE.

Monsieur le Président,

**Siège Social**  
Route de Mirande - BP 70161  
32003 AUCH CEDEX  
Tél. : 05 62 61 77 77  
Fax : 05 62 61 77 07  
Email : ca32@gers.chambagri.fr  
www.gers-chambagri.com

En réponse à votre notification concernant le projet de création d'un système d'assainissement collectif, sur la commune de POUY-ROQUELAURE, et la mise en compatibilité de son PLU à la suite de la modification de son terrain d'implantation sur des terres agricoles, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les conséquences qu'il pourrait avoir

Vous indiquez que le projet qui prévoit une capacité de 100 raccordements, a été déplacé pour des raisons de coût de réalisation.

La parcelle initiale située au-dessus d'un lac collinaire imposait de le contourner avec le busage d'une canalisation de 200 ml de rejet, alors que celle retenue aujourd'hui permet un rejet gravitaire dans un exutoire de proximité.

Nous souhaitons que la nature et la fiabilité de cet exutoire soient précisées et démontrées dans le dossier, et que soit donnée, à l'exploitant, la garantie que les abas d'eau pluviale ne feront pas déborder la station d'épuration vers son champ en direction de son lac.

De plus, en complément nous vous demandons de construire autour de la station d'épuration un merlon d'une hauteur suffisante, qui permettra de diriger l'eau vers l'exutoire et d'éviter toute fuite.

Nous demeurons à votre disposition pour tous renseignements ou précisions complémentaires et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**Bernard MALABIRADE**

INFORMATION	<input type="checkbox"/>
SUITE A DONNER	<input checked="" type="checkbox"/>
ELEMENTS DE REPONSE	<input checked="" type="checkbox"/>
19 JUIN 2019	
PROJET DE REPONSE	<input type="checkbox"/>
FICHE DE SYNTHESE	<input type="checkbox"/>
MEN PARLER	<input type="checkbox"/>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 183 200 021 00016

APE 0411Z

Agrément n° If01762 pour le conseil phytosanitaire

Déclaration d'activité formation n° 73 32 P 000632



www.aft.gers.org

Conseil d'agriculture

Route de Mirande